Port de Caen-Ouistreham, le 18 novembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ports de Normandie lance les travaux d'alimentation électrique des navires à quai sur le terminal ferry de Ouistreham

Les travaux viennent de commencer sur le terminal ferry du Port de Caen-Ouistreham. L'objectif est de permettre aux navires d'éteindre leurs moteurs thermiques à quai et de recharger leurs batteries pour les ferries hydrides en se raccordant au réseau électrique et ainsi réduire les émissions de CO^2 et améliorer la qualité de l'air du port.

Une obligation européenne

Dans le cadre des réglementations européennes (AFIR et FuelEU Maritime*), les ports français ont l'obligation, d'ici 2030, de proposer l'alimentation électrique aux navires qu'ils accueillent.

À Caen-Ouistreham, ce dispositif concerne notamment le « Guillaume de Normandie », navire hybride GNL/électrique de Brittany Ferries (mis en service en 2025) qui assure la liaison Ouistreham-Portsmouth.

Les étapes qui ont précédé le chantier

- Fin 2023 : lancement des études du projet.
- 2025 : raccordement en haute tension (HTA) du terminal ferry depuis le poste source de Ranville, avec une puissance de 9 MVA (Méga VoltAmpère. 9 MVA correspondent à peu près à 9 MW) délivrée par Enedis.
- Eté 2025 : un appel à candidatures est lancé pour retenir les entreprises chargées des travaux.
- Été 2026 : sélection du groupement Gtie Synertec, Actemium et Vinci Energies.
- 26 octobre 2026 : démarrage du chantier avec la phase de préparation.

Ce que comprend le projet

- Un bâtiment énergie de 170 m².
- Des travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers), qui débutent par la création de la tranchée reliant le bâtiment au quai.
- Un système de connexion à quai, appelé CMS (*Cable Management System*), installé sur une grue. Cet équipement est essentiel : il adapte la connexion à chaque navire, selon sa position à quai et celle de la trappe d'accès à son tableau électrique.



Localisation du projet

Depuis le lundi 16 novembre, les équipes du groupement GTIE SYNERTEC ACTEMIUM réalisent les travaux de VRD. Elles retirent d'abord l'enrobé à l'aide d'une raboteuse afin de préparer la tranchée et l'emprise du futur bâtiment. La tranchée sera ensuite ouverte à la pelle et le terrassement du bâtiment effectué. Les fourreaux y seront passés avant que la tranchée ne soit refermée. Cette phase durera environ 15 jours, selon les conditions météorologiques. Ces travaux sont dans l'emprise du terminal ferry et n'auront pas d'impact pour les usagers. Ils se dérouleront en semaine sur des horaires allant de 7h – 19h.

Projection du futur bâtiment énergie



©YG-Architecte

Calendrier à venir

- Décembre 2026 à mars 2027 : construction du bâtiment énergie
- Avril à octobre 2027 : installation, à l'intérieur du bâtiment, de l'ensemble des équipements industriels.
- Fin 2027 : phase d'essais avec le navire de Brittany Ferries.
- Début 2028 : mise en service.

Le budget global de l'opération s'élève à 4,6 M€, financés par :

- Ports de Normandie : 3,5 M€
- Union Européenne : 1,1 M€

Le projet bénéficie également d'un prêt de 370 K€ de la Banque des Territoires.

Cofinancé par l'Union européenne

BANQUE des TERRITOIRES

**Le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe est un programme de financement de l'Union Européenne visant à soutenir des projets d'intérêt commun dans les domaines des transports, de l'énergie et du numérique, afin de renforcer la cohésion territoriale, la transition énergétique et la compétitivité des infrastructures.*
Dans le cadre de ce programme, le dispositif spécifique AFIF (Alternative Fuel Infrastructure Facility) accompagne le déploiement d'insfrastructures de carburants alternatifs, telles que les stations GNL, les bornes de recharge électrique ou les installations de connexion électrique à quai pour les navires. Géré par l'agence exécutive CINEA (European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency), l'AFIF permet de combiner subventions européennes et financements privés ou institutionnels, facilitant la concrétisation de projets innovants à fort impact environnemental.

« Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Ports de Normandie et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. »

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 493 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre en construction sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Plus de 60 escales croisières par an et plus de 300 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 25 000 nuitées - 7000 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

---

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin – 06.71.90.70.87 marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr - Anne Pétri-Maillard - 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr